



Questions - Secteur éducation des adultes

Comment fonctionne l'éducation des adultes?

- Les cours sont individualisés. Chaque élève avance à son rythme tout en respectant les délais établis. Un enseignant est présent en classe durant toute la période et demeure disponible pour répondre aux questions de façon individuelle.

Puis-je m'absenter de mes cours à l'éducation des adultes?

- Un taux d'absence est autorisé chaque mois, mais l'assiduité est importante pour favoriser la réussite de l'élève.

Quels sont les services professionnels offerts aux élèves?

- Une équipe de professionnels composée notamment de techniciens et techniciennes en travail social, d'orthopédagogues, d'une technicienne en organisation scolaire, de conseillères d'orientation et d'une conseillère en formation scolaire est disponible pour accompagner les élèves tout au long de leur cheminement.

À quel âge puis-je m'inscrire à l'éducation des adultes?

- L'élève doit avoir 16 ans avant le 30 juin de l'année scolaire courante. Si tu as 16 ans le 1^{er} juillet, tu dois attendre à la prochaine année scolaire.

Si j'obtiens mon diplôme d'études secondaires (DES) à l'éducation des adultes, est-ce qu'il aura la même valeur que le DES obtenu au secondaire?

- Oui. Le DES a la même valeur, peu importe le parcours. Le ministère de l'Éducation vous fera parvenir votre diplôme d'études secondaires.

Je ne veux pas aller faire mes cours dans un centre. Est-ce que je peux finir mon DES à la maison?

- La formation à distance est disponible au centre d'éducation des adultes des Draveurs à Gatineau. Voici le numéro pour obtenir plus d'informations, 819-503-8087, poste 0. Voici le site web de la [formation à distance](#).

Est-ce que je dois aller à l'école pendant l'été?

- Si tu reçois du financement de Services Québec, tu dois être présent pour les cours d'été.
- Si tu dois terminer des préalables pour aller dans une formation à l'automne, tu pourras t'inscrire aux cours d'été.
- Sinon, tu es en congé pendant cette période.

Comment puis-je m'inscrire?

- Si vous habitez dans le secteur Aylmer, vous pouvez vous présenter au centre l'Arrimage (450, rue Leguerrier) afin de procéder à votre inscription.
- Si vous habitez dans le secteur Hull, vous pouvez vous présenter au centre La Génération (35, rue Davies) afin de procéder à votre inscription.
- Pour l'inscription, vous aurez besoin de :
 - Carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou une preuve de résidence du Québec
 - Dernier bulletin scolaire
 - Certificat de naissance original (si vous n'avez pas étudié au Québec)
 - Carte de citoyenneté ou de résidence permanente du Canada (personnes nées hors Canada)

Pour plus d'information sur l'éducation des adultes, vous pouvez consulter le site web du [CÉAPO](#).

Dois-je passer des tests de positionnement pour fréquenter l'éducation des adultes?

- Des documents scolaires sont requis (bulletin, relevé de notes, etc.). Après l'analyse de ces documents, tu pourras poursuivre ton cheminement scolaire à partir de la dernière année réussie dans chaque matière. Par exemple, si tu as réussi le français et l'anglais de 2e secondaire ainsi que les mathématiques de 1re secondaire, tu seras classé en français et en anglais de 3e secondaire et en mathématiques de 2e secondaire. Toutefois, des tests de positionnement pourraient être exigés afin d'évaluer tes compétences de base en français, en mathématiques et en anglais.
- Pour une personne immigrante n'ayant pas de réussites scolaires au Québec, des tests de positionnement seront exigés. Le centre pourra également analyser les documents (traduits en français ou en anglais) afin d'évaluer la possibilité d'accorder des unités optionnelles en vue de l'obtention du DES.